

WOOD GUNDY

LA PRÉSERVATION SUCCESSORALE DU CAPITAL DE L'ENTREPRISE

Augmentez la taille de votre succession en transférant les excédents de trésorerie d'une entreprise dans un contrat d'assurance vie.

Un contrat d'assurance vie exonéré facile à gérer peut offrir des coûts d'assurance garantis avec des dividendes, une valeur de rachat et un choix de périodes de dépôt. Ce contrat offre aussi des possibilités de croissance à l'abri de l'impôt et de liquidation libre d'impôt.

Aperçu

Une stratégie de préservation successorale du capital de l'entreprise représente une solution économique pour préserver le capital et accroître la valeur de la succession des propriétaires d'entreprise. En employant une partie du capital passif existant de l'entreprise pour financer une police d'assurance vie, vous pouvez profiter d'une croissance fiscalement avantageuse dans un contrat d'assurance vie exonéré pour réduire les impôts.

Comment fonctionne cette stratégie?

La société souscrit une police d'assurance vie exonérée sur la tête du propriétaire de l'entreprise et se désigne comme

Avantages:

- Confère une protection d'assurance qui augmente la taille de votre succession aujourd'hui et à l'avenir.
- Crée une valeur de rachat qui croît sur la base du report de l'impôt et peut augmenter le produit d'assurance versé au décès.
- Le transfert de fonds provenant d'autres placements imposables dans un contrat d'assurance vie réduit le montant d'impôt que doit payer la société.
- Le produit d'assurance obtenu peut être versé en exonération d'impôt à votre succession par le dividende en capital libre d'impôt et distribué aux héritiers ou à une oeuvre de bienfaisance désignée par testament.

Assurance vie



→
Capital-décès

Société



→
Dividendes

Héritiers



bénéficiaire. Une valeur de rachat est créée par le dépôt dans la police, par la société, de sommes d'argent supérieures aux coûts de la protection. La valeur de rachat s'accumule sur la base d'une imposition différée qui peut augmenter le capital-décès du contrat d'assurance. Au décès de l'assuré, la société reçoit le produit de l'assurance vie

libre d'impôt, ainsi qu'un crédit à son compte de dividende en capital du montant du produit d'assurance vie moins le prix de base rajusté du contrat. Le dividende en capital peut ensuite être versé sans imposition à la succession (s'il n'y a pas d'autre solde négatif dans le compte de dividende en capital).

« Avec la préservation successorale du capital de l'entreprise, vous pouvez transformer des actifs imposables en actifs à l'abri de l'impôt et, à terme, en actifs libres d'impôt. »

Cette stratégie peut vous intéresser si:

- vous êtes âgé(e) de 45 ans ou plus
- vous êtes en bonne santé
- vous êtes actionnaire majoritaire d'une entreprise fermée disposant d'un excédent de capital non nécessaire à l'exploitation
- vous souhaitez préserver le capital pour vos héritiers
- vous souhaitez bonifier la valeur de votre succession pour vos héritiers ou un organisme caritatif
- vous cherchez une stratégie économiquement efficace pour distribuer l'excédent immobilisé de votre société aux actionnaires
- vous détenez une société de portefeuille cherchant à faire fructifier l'excédent de trésorerie de l'entreprise dans un instrument fiscalement avantageux